FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MANABUSH SPIRITWALKER CHIRACAHUA 12MG

Date de compilation: 21/06/2017

Envoyé à: MANABUSH

N° révision: 1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: MANABUSH SPIRITWALKER CHIRACAHUA 12mg

Code stock: 00934-16-01203

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: FOR USE WITH ELECTRONIC CIGARETTES

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Adact Medical
The Old Rectory
High Street
Wroot
DN9 2BU
United Kingdom

Tél: 01302771470

Email: Trish@adactmedical.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Acute Tox. 4: H312; STOT SE 3: H335; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; STOT SE 3: H336

Effets indésirables: Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H312: Nocif par contact cutané.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

CALUMETTE

[suite...]

Conseils de prudence: P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/du savon et de l'eau.
P304+340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321: Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).
P361+364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutili-sation.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

GLYCEROL

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
200-289-5	56-81-5	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335; STOT SE 3: H336	50-70%

NICOTINE

200-193-3	54-11-5	-	Acute Tox. 1: H310; Acute Tox. 3: H301; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

CALUMETTE

[suite...]

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque de difficulté d'avaler. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

CALUMETTE

[suite...]

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

NICOTINE

Valeurs limites d'exposition: **Poussière respirable**

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	0.5 mg/m3	-	-	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Agréable

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

CALUMETTE

[suite...]

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

NICOTINE

ORL	MUS	LD50	260	µg/kg
ORL	RAT	LD50	50	mg/kg
SKN	RAT	LD50	140	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (ac. tox. 4)	DRM	Dangereux : calculé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	INH	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque de difficulté d'avaler. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

CALUMETTE

[suite...]

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H301: Toxique en cas d'ingestion.

H310: Mortel par contact cutané.

CALUMETTE

[suite...]

H312: Nocif par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.